



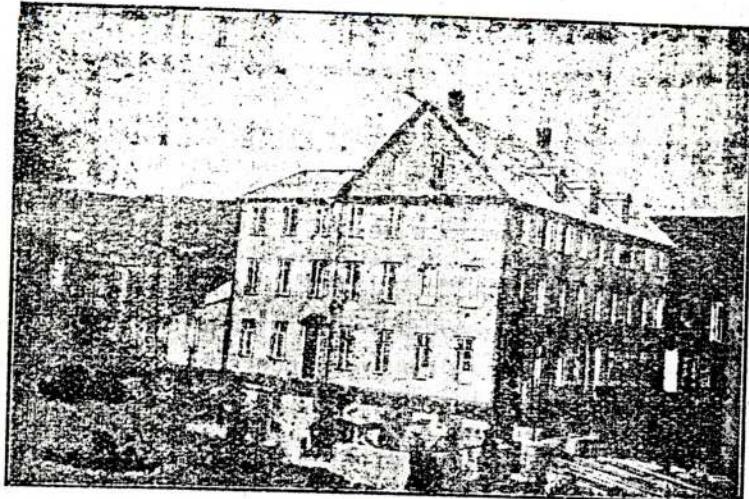
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

MAI 1952

(29^e année - No 346



Le Pensionnat.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 50 f. ; France : 75 f
Canada: 100 f ; Etranger: 120 f

Service paroissial et Renseignements divers

Quelques changements ayant été apportés dans le service paroissial, prière de relire les renseignements suivants et de s'y conformer.

SÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE. — (Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers). — Le matin de 9 h. à 11 h. — Demander le Père de garde; il y en aura toujours un le matin.

CONFÉSSIONS. — Le matin avant la messe, un des Pères se trouve à l'Eglise à son confessional. — Le samedi les confessions commencent à 5 h. 30, ainsi que la veille du 1^{er} vendredi du mois. — La veille des grandes fêtes, les confessions commencent à 3 h. ; dans ces cas là un avis est donné le dimanche précédent. Le mercredi les Pères sont également à leur confessional à 4 h. pour les enfants des écoles qui peuvent ainsi venir se confesser après la classe.

BAPTÈMES. — Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

À l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : *Catéchisme préparatoire*). — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur ». Mais pour que le parrain choisi soit vraiment parrain, il faut qu'il ait été avisé qu'on l'a choisi comme parrain et qu'il ait déclaré consentir à être représenté par une autre personne.

MARIAGES. — Au moins **QUINZE JOURS AVANT**, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION À DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.



Calendrier du mois de Juin 1952



1 Dimanche.— PENTECOTE.— A 10 h., Messe Pontificale.— A 2 h. 30. Vêpres.

2 Lundi.— Lundi de la Pentecôte.— Messes à 6 h., 7 h. 30 et Grand Messe à 10 h.— Après la Grand Messe, réunion à la chapelle du St Esprit des personnes qui veulent bien s'occuper des reposoirs de la Fête-Dieu.— A 6 h., chapelet et Salut.

4 Mercredi.— Quatre-Temps, jeûne et abstinence.— A 5 h., Ouverture de la retraite de la Communion Solennelle.

5 Jeudi.— A 8 h., Heure Sainte de la Contrérie des Hommes du T. S. Sacrement.

6 Vendredi.— Quatre-Temps, jeûne et abstinence — 1^{er} du mois.— Exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

7 Samedi — Quatre Temps, jeûne et abstinenace.

8 Dimanche.— Fête de la Très Sainte Trinité.— Communion solennelle.— Confirmation après la Grand Messe.— A 2 h. 30, Vêpres, Rénovation des vœux du baptême.

9 Lundi.— St Prime et St Félicien.

10 Mardi.— Ste Marguerite.

11 Mercredi.— St Barnabé, apôtre.

12 Jeudi.— Fête du Très Saint Sacrement.— A 6 h., Chapelet et Salut.

13 Vendredi.— St Antoine de Padoue.— A 7 h., Messe du Tiers-Ordre.

14 Samedi.— St Basile le Grand.

15 Dimanche.— 2^{ème} après la Pentecôte.— Solennité de la Fête-Dieu.— A 10 h., messe, suivie de la procession du Très Sacrement sur le grand parcours.

20 Vendredi.— Fête du Sacré-Cœur— Le soir à 8 h., chapelet, procession et bénédiction.

21 Samedi.— St Louis de Gonzague.

22 Dimanche — Solennité de la fête du Sacré-Cœur.— A 2 h., Vêpres, procession de la Fête Dieu sur le petit parcours.

24 Mardi.— St Jean-Baptiste.

25 Mercredi.— St Guillaume.

26 Jeudi.— St Jean et St Paul.

28 Samedi.— St Irénée.

29 Dimanche.— Fête des S.S. Pierre et Paul, apôtres.

30 Lundi.— Commémoration de St Paul.

Les familles Sérgnat et Dodeman remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.



Actes Paroissiaux

DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1952

BAPTÈMES.— Sont d'venus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 17 avril, DISNARD Georges Louis ; Parrain : Louis Disnard ; Marraine : Jeanne Ailen-Mahé. — Le 24, LAPAIX Francisca-Odile ; Parrain : Fernand Saliou ; Marraine : Marie Lapaix. — Le 27, DRAKE Lionel-Joseph ; Parrain : Antoine Dodeman ; Marraine : Rita Drake. BEAUPERTUIS Françoise-Marie ; Parrain : André Urdanabia ; Marraine : Emma Disnard. — D'ANCHISE Marie-Brigitte ; Parrain : Ernest Autin ; Marraine : Marie Dibarrat. Le 8 mai, LECHEVALLIER Denise-Michelle ; Parrain : Jean Yvon ; Marraine : Dominica Michel. — Le 11, POIRIER Marie-Lise ; Parrain : Emile Manet ; Marraine : Ange Disnard. — DODEMAN Bernard-Gérard ; Parrain : Antoine Dodeman ; Marraine : Mercédès Dodeman. — Le 13, HERROUIN Jean-Claude ; Parrain : Jean Perry ; Marraine : Jeanne Capdefosse.

MARIAGES — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 14 mai, Pierre MADÉ et Jacqueline DETCHEVERRY. — Le 15 mai, Georges Cox et Marie Stella BOUDET.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 28 avril, Eugène ADMOND, 66 ans. — Le 29, Constant COUTANCES, 63 ans. — Le 3 mai, Marie SIRE, 78 ans. — Le 9, Angèle TRÉDAN, 79 ans. — Le 14, Georges GORGET, 63 ans. — Le 15, Andréa LEPAPE, 27 ans.

LEGENTIL -- BÉCHET

Entrepreneurs de

TRAVAUX de MENUISERIE et de CHARPENTE

Albert BRIAND

rue Lamentin Epicerie - Mercerie - Quincaillerie



Pour suivre la vie de l'Eglise Pour la Fête-Dieu

C'est le plus souvent dans la prière appelée oraison ou collecte que l'Eglise catholique exprime le sens d'une fête. Aussi allons-nous essayer de comprendre plus profondément l'oraison proposée pour aujourd'hui.

1. — Elle nous rappelle la Passion de Jésus.

Tout le cérémonial du Sacrement de l'Eucharistie évoque l'offrande que Jésus a faite de sa vie au Père ;

le corps et le sang du Christ sont symboliquement séparés.

ils sont placés sur un autel qui est dans toutes les religions l'endroit spécial où se fait, en l'honneur de Dieu, l'offrande d'une victime mise à mort.

ils sont élevés vers le ciel, par le prêtre, dans un geste d'offrande.

De même les paroles ont la même signification :

le prêtre parle du Corps livré et du Sang versé pour la libération de la souffrance humaine.

Il dit plusieurs fois, en parlant à Dieu, que nous lui offrons un sacrifice qui lui fait honneur et qui nous apporte la libération, en particulier, dans une grande conclusion solennelle, avant de dire le *Pater*, au moment où il élève ensemble, dans un même geste, le Corps et le Sang de Jésus.

2. — Elle nous donne le désir de faire honneur au Corps et au Sang de Jésus.

Nous rendons cet honneur

chaque fois que nous mêlons notre vie à la vie de Jésus, toute notre vie faite de nos pensées, de nos paroles, de nos silences, de nos tristesses, de nos joies, de nos occupations : travail, repas, sommeil, distractions, pour l'offrir avec la Sienne au Père qui est dans les Cieux,

ainsi notre Messe du dimanche se prépare toute une semaine : et en oriente toute une autre ;

chaque fois que nous mangeons le Corps de Jésus, ainsi nous prenons étroitement part à sa Passion, ainsi nous nous plongeons profondément dans le courant de libération du monde dont Il est la source,

ainsi nous achèvons complètement l'union de notre être à celui de Jésus.

3. — Elle nous promet l'arrivée progressive de notre libération définitive.

Ainsi, nous avons une double certitude :

durant notre vie actuelle, chaque fois que nous prenons part à la Passion de Jésus en offrant avec Lui tout notre être à Dieu, nous faisons un pas en avant vers la vérité totale et l'amour sans limites ;

vérité totale d'une vie sans tricherie, sans équivoque, sans mauvaises excuses, sans fausses attitudes, amour sans limites qui prend à l'égard des autres les proportions mêmes de celui de Dieu :

Après notre vie de maintenant, nous partagerons avec Jésus la divine intimité paternelle, tous réunis par le même Esprit dans une complète communauté d'amour.

Conclusion.

Chaque Messe à laquelle nous prenons part nous est une occasion de remercier Dieu pour le don qu'il nous a fait de son amour.

A Vendre

Un DORIS, 7.000 francs

S'adresser chez M. Léon REBMAN

Pour faire un bon repas

Buvez du VIN VIGNA

« Vin rouge d'Algérie de qualité garantie »

En vente dans de nombreux magasins de la ville

Pour commandes, adressez-vous à MARTY-SÉRIGNAC

à l'angle de la rue Bisson, SAINT-PIERRE



Le Tombeau de Saint-Pierre

(suite)

La large niche du fond de l'édicule a pu servir soit pour un vase de fleurs, soit pour une lampe votive, soit pour une statue de l'Apôtre. On a établi, sans l'ombre d'un doute, que cet édicule, que l'on identifie au « trophée » dont parle Galien, était bien du II^e siècle, et plus précisément du règne de Marc-Aurèle, vers 175, car on a trouvé des briques marquées du nom de l'empereur et de sa femme, Faustina Augusta.

Mais la tombe de l'Apôtre, que contenait-elle ?

— « Nous avons pu, dit le P. Ferrua, l'explorer dans tous les sens, et nous l'avons reconnue facilement pour être le tombeau de St Pierre, mais malheureusement un tombeau vide ».

Autour de la tombe, il y en avait d'autres, en général très humbles et très pauvres, toutes des tombes « à inhumation », donc très probablement chrétiennes, et non « à incinération » qui eussent été païennes ». Il s'agit, peut-on dire, de chrétiens qui ont voulu être enterrés auprès de leur apôtre. Sur le mur avoisinant, on a découvert des quantités d'inscriptions ou *graffiti*, exprimant des désirs et espoirs de vie éternelle, donc toutes chrétiennes. Il est sûr par suite que le lieu a été très visité, comme il convenait à un lieu de pèlerinage. Les *graffiti* toutefois sont si nombreux et enchevêtrés qu'il a été jusqu'ici impossible d'y lire le nom de Pierre. Les inscriptions cessèrent lorsque Constantin, en élevant la basilique, transforma radicalement le monument ou « trophée » de l'Apôtre. On entailla le mur, on y creusa un *loculus* destiné à recevoir un coffre, fait de plaques de marbre, long de 77 centimètres, large et profond d'environ 30 cm., sans couvercle et muré par la partie nord du mur. Le P. Ferrua estime que ce coffre devait contenir les restes de l'Apôtre. Mais il semble avoir été ouvert jadis et vidé de son contenu car, lorsque l'on a pu l'explorer, il ne « contenait qu'un petit amas de matière indéfinissable, composée de terre et de débris organiques, et quelques autres éléments hétérogènes, comme une petite monnaie de Limoges, datant du onzième siècle. »

Notons que tout cela se trouve à 7 mètres, au-dessous de la basilique, et est d'un accès très difficile. Il faut nous résigner à n'en pas savoir davantage. On tiendra pour certain donc que le tombeau de St Pierre était bien là, qu'il a été aménagé par Constantin, visité plus tard et vidé de son contenu, en sorte qu'il n'a aucune chance que l'on retrouve avec certitude des « reliques » du corps de l'Apôtre, qui fut le premier pape.

FIN





Les intérêts particuliers

par Joseph FOLLIET dans « La Croix »

Les intérêts particuliers : ce titre conviendrait à une comédie ou à un roman de mœurs. Il s'applique, malheureusement, au drame politico social que joue la France et dont le régime risque de périr : une inflation des prix et une crise politique plaquée sur une économie envoiée d'assainissement, sur de grandes richesses et des possibilités plus grandes encore, sur un équilibre social dont beaucoup d'autres pays envieraient la permanence,

Que se passe-t-il donc ? Comment s'expliquer au moins pour une part importante, cette crise d'apparence gratuite ? La réponse tient précisément en deux mots : intérêts particuliers. Des juges aussi divers que M. Vincent Auriol, le comte de Paris, M. Elgar Faure, M. Mendès-France M. Baumgartner, gouverneur de notre Banque nationale, les prononcent en chœur. Et, dans le fond de sa conscience, avec plus ou moins de lucidité et de bonne grâce, l'homme de la rue leur fait écho : intérêts particuliers !....

Les groupes d'intérêts et l'Etat

Entendons nous bien ! Intérêts particuliers, ce n'est pas le synonyme d'intérêts individuels, car notre temps se caractérise par l'existence et le jeu de groupes d'intérêts, conscients, puissants, organisés, exerçant le maximum de pression sur les pouvoirs publics, des « féodalités » comme disait un jour le général de Gaulle, des « congrégations économiques », selon l'expression pittoresque naguère employée par Charles Dulot. Qui inventorie les structures profondes de la France actuelle découvre les groupes d'intérêts à l'œuvre et lorsqu'il compare la situation présente au passé, il constate que, malgré deux essais politiques la « révolution nationale » de 1940 et la « révolution par la loi » de 1944, qui, toutes deux ont prétendu assurer le triomphe du bien commun sur les « trusts » ou les syndicats d'intérêts, malgré les nationalisations (et peut-être à cause de la tournure qu'elles ont prises), jamais les « congrégations économiques » ne se sont aussi bien portées, jamais elles n'ont exercé plus d'influence sur une opinion fragmentée, désaxée et désabusée, ni sur un Etat encore plus « énorme et débile » que devant.

En effet, la France vit sous le régime du gouvernement d'assemblée, pas celui que les communistes espéraient, mais un gouvernement d'assemblée tout de même, dont l'originalité se révèle, si on le compare, soit à la démocratie parlementaire issue de la Constitution de 1875, soit aux démocraties dites populaires, soit aux démocraties anglo-saxonnes. Pratiquement, à travers des partis ou des groupes parlementaires à base sociologique de plus en plus nette, les assemblées deviennent des re-



présentations indirectes, mais assez fidèles des grands intérêts particuliers et les gouvernements n'apparaissent plus que comme des compromis instables entre ses intérêts. Les appellations même de « parti ouvrier », de « parti paysan » ce dernier surtout, plus récent et sorti des organismes syndicaux, prennent valeur de symboles.

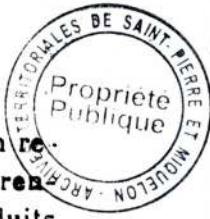
Quant aux intérêts mineurs, ils savent eux aussi organiser leur représentation par l'intermédiaire, soit de groupes parlementaires, réunissant les représentants de plusieurs partis, soit de « lobbyists » (comme disent les américains) de plus en plus nombreux et de moins en moins discrets, « J'entends un bruit d'or », disait un député. M. Jean Cayeux, au cours du scandaleux débat qui précéda la réhabilitation d'un « pas is » destiné à financer les allocations familiales agricoles. Pour être édifié, il suffit de se rappeler qu'un ministre de l'Agriculture trébucha sur une betterave, que les chevillards sablèrent le champagne le jour où un ministre du Ravitaillement fut battu dans les luttes électorales de sa circonscription, et de supputer le sort qui attendrait le Député Quichotte parlementaire assez fou pour entreprendre une action efficace contre les bouilleurs de cru. Désireux de ne pas trop noircir le tableau, nous ne parlerons pas de ce que M. Yves Farge appelait le « pain de la corruption », — pain dont, heureusement, la grande majorité des parlementaires refuse de manger.

Faut-il souligner un détail anecdotique (mais il en dit long) : dans les jours qui précédèrent la chute du ministère Edgar Faure, les parlementaires reçurent quelques cent cinquante lettres ou télégrammes, sommations communatoires émanant de groupes d'intérêts ? Un vieux député de mes amis, resté sur le carreau aux dernières élections, qui conserve de belles réserves de candeur et de colère, me disait récemment son dégoût de l'insistance et de l'impudence avec lesquelles les « congrégations économiques » transforment en laquais les représentants de la nation.

Inventaire

Quels sont donc ces groupes d'intérêts ? Une première observation en distingue deux grands : les revenus fixes, rentes, retraites, salaires, et les revenus de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des professions libérales. Le premier tient à la stabilisation des prix, toute hausse diminuant son pouvoir d'achat. Le second a ou croit avoir intérêt à la hausse, ou, que du moins, par la ressource qu'ils gardent d'ajuster ses prix de vente et de recourir, en certains cas, à l'auto-consommation, l'élévation continue des prix ne l'affecte pas comme le premier. Il supporte mieux l'inflation des prix et, plus ou moins consciemment, dans une certaine mesure, il y pousser.

Le premier groupe a été jusqu'à présent le plus désavantage, soit par



la diminution du pouvoir d'achat, soit par une fiscalité dont chacun reconnaît qu'elle est injuste et inefficace, mais dont nul n'ose entreprendre la réforme. Les rentiers, écrasés, se sont vus pour la plupart réduits à l'état d'économiquement faibles. Ils ont fait les frais de deux guerres et leur participation au revenu national s'est amenuisée en conséquence. Quant aux salariés, plus nombreux que les travailleurs à revenus variables, ils touchent une part moins importante dans le revenu national et constituent les troupes de choc de la fiscalité, surtout les cadres dont l'impôt direct presse les ressources, amoindries déjà par le repli de l'éventail symbolique.

En fond, la querelle entre « dirigistes » et « libéraux » revoit à peu près le conflit entre revenus fixes et revenus variables, les premiers ayant besoin d'une stabilité qui suppose la fixation autoritaire des prix, les seconds réclamant une liberté qui leur paraît favorable, quittes, d'ailleurs, à pratiquer la coalition ou à réclamer des protections quand la conjoncture tourne à la baisse. Hormis le cas des théoriciens purs, les pavillons des grands principes recouvrent une marchandise utilitaire.

Derrière ces deux grandes divisions, l'observateur entrevoit trois grosses masses : une masse salariée, comprenant la classe ouvrière, et une partie des cadres privés ou publics ; une masse rurale, dominée par les 3 millions de propriétaires exploitants ; une masse de la bourgeoisie et des classes moyennes, qui réunit les commerçants, les industriels, les artisans, les salariés des cadres directoriaux ou supérieurs, qui ajoutent au revenu fixe, des revenus variables, ou baignent dans les milieux à revenus variables....

Jusqu'à nouvel ordre, c'est ce dernier groupe que les années présentes ont le moins défavorisé, ce qui ne signifie pas que toutes les catégories ni surtout chacun des individus qui la composent vivent dans une prospérité sans nuages, à commencer par certains artisans dont la situation est difficile. La distribution pour un nombre de commerçants moindre qu'en 1936, bien que trop considérable encore, pour les possibilités de notre économie, s'adjuge une part du revenu national supérieure à celle d'avant-guerre. Les ruraux, tinrent le haut du pavé durant la pénurie, mais le retour d'une relative abondance les ramène sensiblement au niveau d'autrefois. Quant aux salariés urbains, ils se partagent, plus nombreux, une portion du revenu national, sensiblement égale à celle de 1938. Absorbés par l'auto-financement des entreprises, les fruits de la productivité ne vont guère aux producteurs. Ajoutons que, comme nous l'avons noté et comme le montrent lumineusement les récents articles de M. Duverger dans *le Monde*, l'impôt direct les charge par préférence,



avec les retenues à la source et l'impossibilité de frauder dans un ~~cas~~ vers fiscal où la fraude s'érige à la hauteur du premier principe.

Ce n'est pas tout, il faut encore envisager d'autres groupes d'intérêts sans prétendre les énumérer tous : les fonctionnaires et, au sein de cette dernière catégorie, une multitude de fractions divisées par des intérêts et des préséances et réclamant à perpétuité un reclassement qui, bien entendu, ne peut avantager ni satisfaire tout le monde ; la récente grève du baccalauréat a révélé au profane l'existence de ces groupes d'intérêts. Entre les salariés du secteur privé et ceux des entreprises nationalisées, entre les grandes affaires capitalistes et les moyennes ou petites affaires à capital personnel et familial, entre les producteurs et les distributeurs, enfin, entre toutes les catégories et l'Etat, représenté à la fois par le secteur public, le fisc et les subventions, la lutte est aussi constante qu'incohérente, avec des victoires passagères, des défaites, des revanches, des coups fourrés et, en fin de compte, la mort de l'esprit civique et le dépérissement d'un Etat à la fois anémique et cédémateux, ivre de son autorité et dépourvu d'autorité réelle.

(à suivre)



A VENDRE

Salle à manger (9 pièces)

Chambre à coucher (complète)

S'adresser à M. SÉRIGNAT

MAISON et TERRAIN à Miquelon

S'adresser pour tous renseignements

chez Mme Gustave BRIAND à Saint-Pierre

MAISON meublée (genre bungalow) à Savoyard

S'adresser à M. Francis DAIREAUX

Un moteur « Atlantic » 4 HP. (bon état)

S'adresser chez M. Louis TESNIÈRE, Miquelon

Un PIANO

S'adresser à l'Hotel ROBERT

Bibliothèque du « FOYER »



Rayon spécial de Livres de Fonds

Abonnements : six mois : 300 frs ; 1 an : 500 frs

Nous donnerons tous les mois quelques titres de livres de nos différentes divisions.

En voici quelques-uns parmi les ROMANS que nous possédons déjà : *Henri Bordeaux*, La Maison, La Peur de vivre, La Robe de laie, Le Fil de la Vierge, La Marche à l'abîme, etc.

René Bazin, Magnificat, Le blé qui lève.

Paul Bourget, Le Sens de la mort.

Germaine Beaumont, La Harpe irlandaise.

Daniel-Rops, L'Epée de feu, Mort où est ta victoire ?, Le cœur complice.

Yvonne Girault, L'auberge du Pèlerin.

Henry Morton Robinson, Le Cardinal.

Paul Régnier, Les Filets dans la mer.

Extrait de notre catalogue analytique :

Gilbert Cesbron, Les Saints vont en Enfer. — Le titre signifie que des prêtres se font ouvriers, L'enfer est une commune de la banlieue de Paris. Le livre est vigoureux et important.

L'affabulation est simple. L'abbé Pierre est envoyé comme prêtre-ouvrier dans la banlieue de Paris. Fils de mineur, il connaît les détresses des travailleurs. Il se dévoue sans compter et s'attire la sympathie de tous.

Ce livre sera, pour les lecteurs formés, auxquels il s'adresse, l'occasion d'un choc salutaire. La majorité du genre humain est en proie à des souffrances injustes, que nul n'a le droit de regarder comme normales et acceptables. Tout chrétien a le devoir absolu de condamner un état social où régne cette injustice. Les Papes et les Evêques l'ont affirmé avec une claire fermeté.

Quant aux prêtres-ouvriers, il est absurde de voir en eux des franc-tireurs sans mandat. Ce sont des apôtres aussi enregistrement que n'importe quel moine dans son abbaye ou n'importe quel curé dans son presbytère.

Signalons que le prêtre du roman commet quelques graves erreurs et comme il est très sympathique, il y a danger de lui donner raison quand il a tort.

Tort de mépriser en bloc tout le côté bureau, organisation de la cha-



rité. Un minimum d'ordre et de méthode n'empêche pas l'enthousiasme, il empêche le désordre.

Tort surtout de sacrifier à l'elan intérieur la partie rituelle et extérieure de la religion. Tort de ne plus se confesser. Tort d'opposer son apostolat exclusivement charitable à celui du curé qui tient à confesser les gens.

Tort de s'abstenir de sa messe.

En tous cas ces légères réserves sont peu de chose auprès des fortes qualités du livre.

Le catalogue analytique des différentes divisions est à la disposition du public le Mardi et le Samedi de 15 h. à 18 h.

A Vendre

Une PROPRIÉTÉ avec VILLA

à 2000 mètres de la gare de Moulon, à 100 mètres de la route de Savoyard, appartenant à M. Victor Girardin.

Pour tous renseignements s'adresser chez M. Ernest TiMy

MARTY-SÉRIGNAC

NEGOCIANTS en VINS et SPIRITUEUX

(IMPORT-EXPORT)

Agents exclusifs de Grandes Marques

Produits exposés et vendus dans de nombreux

magasins de la ville

QUALITÉ GARANTIE

PRIX AVANTAGEUX

M. A. ROUSSEL

rae BORDA

et tout le village

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers - Lingerie

Les Pèlerinages à Jérusalem

La contrée qui avait été le théâtre de la vie et de la mort du Christ fut, naturellement, pour les chrétiens l'objet d'une vénération particulière.

« On y accourt de toutes les parties de l'univers, disait déjà saint Jérôme au IV^e siècle, la cité est remplie de toutes les races d'hommes.

Après l'an 1000 et ses terreurs, une multitude innombrable commença à se diriger vers le tombeau du Sauveur à Jérusalem, dit un historien contemporain, Raoul Glabert. Jamais on n'eût pu espérer de voir un aussi grand nombre de pèlerins. Petit peuple, gens de moyenne condition, rois, comtes, prélats, nobles dames mêlées aux femmes pauvres, tous s'y rendez en foule. »

Celui qui avait échappé à quelque danger, ou triomphé de ses ennemis, prenait le bâton de pèlerin et se mettait en route pour les Saints Lieux,

Celui qui avait obtenu par ses prières la conservation d'un père ou d'un fils allait en remercier le ciel, loin de ses foyers et dans les lieux consacrés par les traditions religieuses.

Souvent un père voulait au pèlerinage son enfant au berceau, et le premier devoir d'un fils, lorsqu'il sortait de l'enfance, était d'accomplir le vœu de ses parents.

De nombreux exemples prouvent aussi que le pèlerinage de Jérusalem était quelquefois imposé comme pénitence canonique. Le voyage aux Lieux Saints était particulièrement ordonné en expiation à ceux qui étaient souillés du sang de leurs frères, à ceux qui avaient détourné les richesses de l'Eglise et aux infracteurs de la Trêve de Dieu.

Départ

Lorsque le pèlerin allait se mettre en route, un prêtre lui présentait, avec la panetiére, le bourdon (bâton du pèlerin) et l'écharpe marquée de la croix qui soutenait l'esearcelle (grande bourse). Le prêtre l'aspergeait d'eau sainte en le bénissant, et le clergé l'accompagnait en procession jusqu'à la prochaine paroisse.

Le pèlerin emportait avec lui une lettre de son prince ou de son évêque, priant le personnage laïc ou ecclésiastique auquel il pourrait s'adresser, de vouloir bien le recevoir charitalement et lui être utile.

Une fois équipée et mis en route, quel itinéraire allait suivre notre voyageur ? La voie de terre ou la voie de mer ?

Voie de terre

La voie de terre était la vallée du Danube, Constantinople et l'Asie Mineure.





Ce chemin était devenu très sûr par la conversion du roi de Hongrie, Etienne, vers l'an 1000. Ce souverain accueillait comme des frères, les pèlerins qui traversaient ses Etats, et avait organisé pour eux, d'accueillants hospices.

Voie de mer

La voie de mer était la plus simple à adopter, malgré ses incommodes et ses périls.

Les pèlerins étaient entassés à bord des navires, mal logés, mal nourris, dans ces coques jeunes ou vieilles qui partaient quand elles pouvaient, se comportant en mer plus mal que bien, au milieu des grandes vagues et des tempêtes, évitant de justesse les pirates toujours à l'affût, ou les écueils invisibles,

Ces pauvres carcasses de bateaux trouvaient tout de même le moyen d'arriver en Orient et même d'en revenir.

C'est à Marseille que s'embarquaient, en général, les pèlerins, à la fois pleins d'un mystique enthousiasme et de crainte devant cette belle mer bleue à l'extrême de laquelle leur imagination apercevait déjà leur but convoité : Jérusalem,

On entassait avec eux les provisions : viandes, biscuits, eau douce, vins cuits. On arrimait aussi les chevaux de quelque seigneur ou baron et de leur suite.

En mer les cantiques entonnés par les pèlerins alternaient avec les chants des matelots,

Le départ se faisait souvent sous le grand ciel bleu de la Provence, au balancement à peine perceptible des lames ; les chansons et les amicales causeries faisaient oublier que la nourriture salée n'était pas très appétissante, que l'eau à boire peu rafraîchissante, que la cale malodorante et que les cancrelats courrent la nuit sur les passagers endormis.

Mais voici que le vent s'élève, le ciel se couvre, la houle grossit, le tonnerre gronde, la nuit est illuminée d'éclairs ; le terrifiant feu Saint-Elme couronne les agrès et les mâts de ses aigrettes lumineuses. Peu à peu la tempête augmente et se déchaîne dans toute sa fureur, heures tragiques !

Alors, les pèlerins, en tremblant d'une seule voix et d'un seul cœur entourent le cantique :

Naviguons au nom du Seigneur pour obteir sa grâce.

Qu'il soit notre force et le Saint Sépulcre notre sauvegarde !

Kyrie eleison ! Kyrie eleison !

(à suivre)

